

Subventions aux associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission Éducation Sport, réunie le 21 février 2006, propose l'attribution de subventions aux clubs sportifs.

Programme : Organisation de manifestations et subventions exceptionnelles

- Amicale Cycliste Bisontine Montée Jean de Gribaldy : éditions 2005 et 2003	1 000 €
- Association Sportive des Municipaux de Besançon Trail des Forts 3 ^{ème} édition mai 2006	3 000 €
- Ring Olympique Bisontin Aménagement locaux et galas des 6 janvier et 1 ^{er} avril	10 000 €
- ESB M Euro Youg's Cup 1 ^{ère} édition tournoi international d'équipes jeunes de hand en avril + échange avec CELJE (Slovénie)	2 500 €

La dépense totale, soit 16 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2006 au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

Programme : animation sportive

Subventions pour doter les clubs d'athlétisme de matériel d'entraînement et d'animation :

- ASEB Animation roller Vital'Sport février	600 €
- Besançon Skating Club Convention partenariat encadrement activités scolaires et écoles municipales hockey	2 000 €

La dépense totale, soit 2 600 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2006 au chapitre 65.40/6574.4825 CS 20300.

Programme : Gestion de locaux sportifs

La Ville aide spécifiquement certains clubs sportifs qui utilisent leurs propres locaux ou prennent en charge des dépenses liées à l'utilisation d'équipements municipaux :

Club	Objet	Proposition 2006	Rappel 2005
BRC Omnisport	Locaux Trépillot compris tennis	14 000 €	14 000 €
CENTRE CROPPET	Locaux	24 500 €	24 500 €
Association de Gestion du Pôle des Montboucons	Pôle Lutte/Judo/VTT	30 490 € 1 ^{er} semestre seulement	60 980 €
Dojo Franc-Comtois	Locaux rue des Chalets	1 200 €	1 200 €
La Saint-Claude	Salle de gymnastique	1 200 €	1 200 €
SNB Omnisport	Piscine Port Joint	21 500 €	21 500 €

Club	Objet	Proposition 2006	Rappel 2005
Satellite	Local SAIEMB Planoise	300 €	300 €
Prés de Vaux US	Traçage terrain Prés de Vaux	300 €	300 €
Velotte AS	Entretien vestiaires et traçage terrains	500 €	500 €
Planoise Saint-Ferjeux ASC	Local rue Pesty : aide aux charges	1 000 €	
	TOTAUX	94 990 €	124 480 €

La dépense totale, soit 94 990 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2006 au chapitre 65.40/6574.4826 CS 20300.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 20 mars 2006.